

# COMMENT AMÉLIORER LA PROPRETÉ DES ARRÊTS DE TRANSPORT EN COMMUN ?

## LE TEC ET BE WAPP MÈNENT UN TEST GRANDEUR NATURE DANS 5 COMMUNES.

Cités dans le top 3 des lieux les plus problématiques en termes de malpropreté, les arrêts de transports en commun font l'objet d'une attention toute particulière. Ainsi, a eu lieu en juin 2021 une campagne de sensibilisation des usagers dans le cadre d'une action conjointe menée par le TEC et Be WaPP. Avec pour slogan « **Votre déchet, destination poubelle ou destination nature ?** », l'objectif était de **susciter la réflexion** du grand public par rapport à la gestion de ses déchets et de rappeler qu'un déchet jeté par terre ne finit pas sa course là où il a été abandonné. C'est souvent le début d'un long parcours, nuisible tant à la faune et à la flore, qu'au bien-être de la population.



Durant tout le mois de novembre 2022 aura lieu une nouvelle opération destinée cette fois aux communes en charge de l'entretien des abribus. L'objectif est de démontrer qu'**un abri bien équipé et correctement entretenu est davantage susceptible de rester propre** selon le principe bien connu de la propreté qui appelle la propreté.

Cinq communes réparties sur l'ensemble du territoire participent au test grandeur nature, avec pour chacune 2 abribus : La Bruyère (province de Namur), Florenville (province du Luxembourg), Burdine (province de Liège), Chaumont-Gistoux (province du Brabant wallon) et Beloeil (province du Hainaut).

**JETEZ  
VOTRE  
MÉGOT  
ICI**



### 3 TYPES D'ACTIONS

Au programme, chaque abri fera l'objet de 3 types d'actions. Il se verra tout d'abord équiper, si ce n'est pas encore le cas, d'**une poubelle et d'un cendrier** de manière à ce que chaque usager puisse se débarrasser facilement de ses déchets. La poubelle et le cendrier seront mis en évidence par des autocollants au design impactant invitant à y jeter les déchets. Les vitres de l'abribus arboreront quant à elles un double message : d'une part, une invitation claire à l'action : « **Votre déchet, c'est destination poubelle !** » qui ne laisse place ni à la réflexion, ni au choix et d'autre part, un message rappelant le montant des amendes encourues en cas d'abandon de déchet au sol. Le trajet menant à la poubelle sera lui aussi mis en évidence par un marquage au sol adéquat.

La deuxième action concerne **le nettoyage de l'abri et de ses alentours** afin d'inciter les usagers à respecter la propreté des lieux. « On a moins envie de salir un endroit propre qu'un endroit dont l'entretien paraît négligé, explique Yuri Sloutzky, en charge de ce projet chez Be WaPP. C'est dans la nature humaine. »

Enfin, dans un souci d'objectivation du test, **différents types de mesurages** seront effectués : avant l'installation du dispositif, pendant ainsi qu'un mois après son retrait. Des comparaisons par rapport à des abribus témoins seront également réalisées.

« L'objectif, conclut Yuri Sloutzky, est d'envoyer aux communes les résultats de ce test au moyen d'une capsule vidéo qui synthétisera les bonnes pratiques qui ont été mises en évidence et qui peuvent être reproduites, le cas échéant. »

Retrouvez plus d'informations sur cette campagne  
sur [www.bewapp.be/](http://www.bewapp.be/).

Be  
**WaPP**

Ensemble pour une  
Wallonie plus propre